



Rapport annuel 2009-2010

Présenté à l'assemblée générale annuelle

27 octobre 2010

À l'école secondaire alternative Le Vitrail

Le plan d'action 2009-2010 comprenait originalement cinq volets, soit l'implantation du Référentiel, l'an 3 du plan triennal pour un virage vert du RÉPAQ, la réalisation du plan de communication, l'amélioration des services du RÉPAQ à ses membres et la consolidation du Réseau secondaire alternatif.

Ce plan d'action a toutefois été largement chambardé par différentes priorités qui se sont imposées au cours de l'année, ce qui ne signifie pas pour autant que les dossiers n'ont pas progressé. Trois événements ou initiatives ont été particulièrement marquants.

Grand rassemblement Uni-vert

L'événement de l'année fut sans contredit le grand rassemblement Uni-vert du 22 mai dernier qui clôturait le plan triennal pour un virage vert du RÉPAQ. L'événement, porté à bout de bras par un petit comité d'enseignants des écoles primaires Tourterelle, Envol, Coeur-à-coeur et Rose des vents, a permis à des milliers d'élèves, d'enseignants et de parents de vivre une expérience éducative et humaine inoubliable. Le comité a non seulement réussi à gérer une logistique complexe (le mot est faible), mais aussi à boucler son budget. Le partenariat développé avec les Muséums nature de Montréal est à souligner et pourrait s'avérer intéressant pour des événements futurs. Plusieurs écoles avaient exposé leur image médiatique informant les autres participants des initiatives vertes développées dans le cadre du plan triennal. Dans l'ensemble, tant l'animation, assurée par les Muséums nature, K et Samajam, que la marche ont permis aux jeunes d'être actifs et occupés toute la journée. Parions qu'ils ont bien dormi de retour à la maison, après avoir raconté à leurs parents tout ce qu'ils ont fait et appris bien entendu!

Comité ad hoc *alternative pédagogique*

Le dossier des conditions nécessaires au développement des écoles alternatives s'est également imposé rapidement dès l'automne 2009. Un document de réflexion, rédigé par Françoise Marton-Marceau, Marelyne Poulin et Pierre Chénier, proposant 15 conditions nécessaires au développement des écoles alternatives, a suscité énormément d'intérêt et d'inquiétude dans les quatre réseaux. Intérêt parce qu'il avait le potentiel de donner au RÉPAQ le levier qu'il recherche afin de revendiquer des garanties de stabilité et de latitude pédagogique dans le développement de nos écoles. Inquiétude parce qu'il forçait une réflexion sur les fondements de l'école alternative qui remettait potentiellement en question certaines pratiques des écoles membres du RÉPAQ. Voyant la nécessité d'y réfléchir conjointement plutôt qu'en parallèle, le CA a décidé de mettre sur pied un comité ad hoc de manière à ce qu'il fasse un suivi du dossier et poursuive la réflexion. Le comité était ouvert aux participants issus des quatre réseaux. Ils ont convenu de travailler plutôt à la clarification de ce qu'est l'alternative pédagogique, jugeant qu'il était prématuré de définir des conditions de développement des écoles alternatives si on ne sait pas à priori ce qui rend une école alternative. Le comité propose donc un nouveau document de réflexion cet automne et invite la communauté alternative à réfléchir cette année à ce qui rend chaque école alternative sur le plan du paradigme, des valeurs et des pratiques. Voir à ce sujet le plan d'action 2010-2011.

Bulletin unique

De timides entrefilets dans certains médias et une conférence téléphonique entre quelques directions d'écoles alternatives et M. Alain Veilleux, sous-ministre adjoint du MELS et M. Guy Blais, directeur général du service de l'enseignement permettent de saisir toute la portée d'une annonce faite en catimini dans la Gazette officielle du Québec le 11 juin 2010 par la ministre de l'Éducation d'alors, Mme Michèle Courchesne. Le régime pédagogique sera modifié de manière à instituer un bulletin unique pour toutes les écoles et à réintroduire l'évaluation systématique des connaissances. Les intervenants du milieu se voyaient alors accorder 45 jours afin de réagir au projet de loi, ce qui menait au cœur de l'été et des vacances scolaires. Devant l'urgence d'agir, le CA a de nouveau convoqué les participants disponibles et mobilisés par l'enjeu à une rencontre le 5 juillet dernier afin de réfléchir aux actions possibles face à l'annonce. Des parents, enseignants et directions d'école des quatre réseaux ont répondu à l'appel. Ils ont convenu unanimement de l'importance d'informer la ministre que le RÉPAQ ne se reconnaissait pas dans sa proposition de modification du régime pédagogique et demandait que l'exemption d'application qui y était prévu puisse être étendu aux 31 écoles alternatives membres. Conscient qu'il prenait position au nom de toutes les écoles, le CA a néanmoins choisi d'intervenir malgré l'impossibilité de consulter dans les délais impartis par la ministre. La lettre rédigée a toutefois été acheminée à tous les membres des quatre réseaux et dans les 31 écoles.

Un remaniement ministériel s'est produit avant l'échéance et le projet de loi est tombé avec le changement de ministre. La question reste toutefois en suspens et de récents écrits ministériels laissent entendre que ce n'est qu'une question de temps avant que l'évaluation systématique des connaissances et le bulletin chiffré pour tous ne refasse surface. Cette éventualité met en perspective toute l'importance pour le RÉPAQ de se doter de positions claires qui font l'unanimité auprès des 31 écoles sur des enjeux auxquels il est appelé à réagir lorsque le MELS, les commissions scolaires, les syndicats et les médias en traitent. Le réseau parents tente de mettre sur pied un comité de veille médiatique et politique depuis quelques années, mais le temps de mener les consultations, l'événement n'est plus d'actualité et le RÉPAQ a manqué l'occasion de se positionner comme un acteur clé dans le milieu de l'éducation. Les membres du CA considèrent qu'il est important que les quatre réseaux se concertent et réfléchissent à la position à adopter avant que l'enjeu ne se présente, de manière à prévenir et non pas à réagir et ce, toujours tardivement.

Appropriation du Référentiel

L'appropriation du Référentiel a été mise de côté au primaire pour se concentrer sur les conditions de développement des écoles alternatives. De toute manière, la responsabilité de continuer le travail d'appropriation revenait beaucoup plus aux écoles qu'aux délégués des trois réseaux issus du primaire. Au secondaire, ce travail d'appropriation s'est fait au sein du réseau et doit se poursuivre cette année dans les trois écoles. Ce sera fait en parallèle avec la réflexion sur l'alternative pédagogique.

An 3 du plan triennal pour un virage vert du RÉPAQ

Outre le grand rassemblement, les actions de chaque milieu pour effectuer un virage vert se sont multipliées au cours de l'année. Le site Web du RÉPAQ a toutefois été peu exploité de manière à les partager. Force est de reconnaître que ce médium n'est, pour l'instant, pas très efficace comme outil de partage des initiatives de chaque école. Au terme de ce plan triennal, plusieurs enseignants du primaire ont indiqué souhaiter que le prochain plan triennal permette de recentrer les actions des quatre réseaux autour du développement de la pédagogie alternative. Le réseau secondaire n'ayant jamais été réellement impliqué dans le précédent plan triennal a manifesté le souhait que le prochain soit déterminé par l'ensemble des réseaux et non essentiellement par celui des enseignants du primaire.

Réalisation du plan de communication

Plusieurs parents ont travaillé au plan de communication, mais les grands objectifs du plan d'action 2009-2010 n'ont pas été atteints pour la plupart. Malgré toute la bonne volonté des différents partenaires du RÉPAQ, nous sommes forcés de constater qu'il manque un effort concerté afin de doter le RÉPAQ d'une ligne de communication claire lui permettant d'intervenir dans l'espace médiatique et politique. Des réticences internes se manifestent face à éventualité. Comme organisation, le RÉPAQ devra déterminer s'il souhaite demeurer un lieu d'échange et de partage entre les partenaires des écoles membres ou devenir un acteur du milieu de l'éducation défendant le projet alternatif.

Amélioration des services du RÉPAQ à ses membres

Ce chantier n'a pas beaucoup progressé si ce n'est par la poursuite des initiatives déjà existantes. Le CA, responsable de la progression de ce chantier, a été mobilisé par les dossiers politiques et le suivi des travaux des sous-comités comme celui du grand rassemblement et de l'alternative pédagogique. La structure du CA en fait le seul lieu de convergence, outre l'assemblée générale annuelle, des initiatives des quatre réseaux et des sous-comités. Le seul fait de se familiariser avec ce qui se passe dans les quatre réseaux monopolise une partie importante du temps de rencontre et favorise la réflexion sur l'avenir de l'organisation. En revanche, ça rend le CA peu apte à gérer l'offre et le développement de services, d'autant plus que le RÉPAQ ne bénéficie pas de budgets lui permettant d'embaucher du personnel comme des conseillers pédagogiques notamment. Heureusement, Michl Nicholson, Pierre Chénier et Michèle Désilet, bien que compensés financièrement, consacrent des heures innombrables à assurer une offre de services essentielle aux écoles qui en profitent. Le CA constate toutefois que cette offre de services serait insuffisante si toutes les écoles manifestaient l'intérêt d'en profiter un jour.

Consolidation du Réseau secondaire (RESPAQ)

Le réseau secondaire a continué à se développer au cours de l'année 2009-2010. Élèves et enseignants sont toujours résolument les plus actifs au sein du réseau, mais des parents et des directions y occupent une place de plus en plus intéressante. Les rencontres du réseau ont provoqué des réflexions en profondeur dans les trois milieux qui cherchent à se rapprocher de leurs fondements alternatifs, conscients des dérives qu'ont provoquées les pressions en faveur de la performance de la part du MELS, des commissions scolaires, des médias, mais aussi des acteurs de chacun des milieux. Le RESPAQ est de plus en plus interpellé par chacune des écoles membres afin de réfléchir et de se positionner face à de nombreux enjeux. Ainsi, on demande de plus en plus aux représentants au RESPAQ ce que le réseau pense de l'évaluation à la fin du cycle ou encore du retour à l'évaluation systématique des connaissances. Ceci confirme l'importance que prend le réseau pour les trois écoles qui le composent et à quel point il exerce désormais un leadership pédagogique qu'on ne saurait plus négliger.

Autres considérations

Lors de ses trois dernières séances, le CA n'a pas pu atteindre son quorum. Les travaux se sont tout de même poursuivis en absence de quorum, mais la situation n'est pas idéale. L'intégration du Réseau secondaire à sa structure, mais aussi la difficulté de recruter des représentants au CA ont fait en sorte qu'il est extrêmement difficile d'atteindre le quorum tel qu'il est déterminé dans les règlements généraux. Une révision desdits règlements s'impose afin de revoir le quorum de manière à rendre le CA fonctionnel.